



SNUipp-FSU 23

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**  
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81  
Portable : 06 30 17 47 53  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

## Carte scolaire 2015 : quel enfumage !!!

Après une opération de communication bien orchestrée par le député Maire de Guéret, président de l'AMAC, la triste réalité de la carte scolaire 2015 rattrape le département. Aucune avancée lors du CDEN du 23 avril 2015... Alors que 5 postes étaient annoncés, rien de nouveau sous le soleil creusois : les suppressions de postes sont toutes maintenues !!! Pire, alors que l'AMAC avait demandé une taxation 0, ce sont 9 postes qui sont supprimés. Alors que l'AMAC demandait un "geste", non conditionné à la signature d'une charte de réorganisation des écoles, l'IA a indiqué que les 5 postes prévus étaient conditionnés à la signature de la Charte. Alors que l'AMAC demandait une taxation 0 pendant 2 ans pour mettre en œuvre la réorganisation, l'IA indiquait lors du CDEN que la taxation des 2 prochaines années seraient *"moins importante que sans la charte"*. Bref, de l'enfumage !!!

Une nouvelle fois, une école ferme dans le département (école annexe de Guéret), la 7ème depuis 2012 après Fursac (fusion de la maternelle et de l'élémentaire en 2014), Saint Moreil (disparition de l'école), Villeneuve élémentaire et la Clé des Champs maternelle à Aubusson suite à une réorganisation à la rentrée 2013, école Jules Sandeau maternelle à Aubusson (réorganisation) et l'école de Puy Malsignat (disparition de l'école) à la rentrée 2012. Cette observation est éclairante : le département comptait 160 écoles en 2011, elle n'en aura plus que 153 à la rentrée 2015... 7 disparitions d'écoles en 4 rentrées ne semblent pas suffisantes pour le ministère qui demande des engagements supplémentaires... On aurait aimé connaître la carte de la réorganisation que l'IA semblait avoir anticipée avec les élus... à la lecture de la presse.

Les fermetures de classes sont toujours à l'ordre du jour. Ainsi, 8 classes ferment pour 18 élèves de moins annoncés ! 1 classe fermée pour 2 élèves de moins prévus par l'IA.

Des ouvertures de classes sont renvoyées à la rentrée, anéantissant tout espoir de stabilité pédagogique, avec les injustices qui caractérisent les cartes scolaires successives. Ainsi, les écoles suivantes n'obtiennent pas d'ouverture malgré les effectifs annoncés :

L'école de Champagnat scolarisera 86 élèves à la rentrée de la maternelle au CM2 avec 3 enseignants alors que d'autres écoles n'en scolariseront qu'un peu plus de 60 du CP au CM2 avec 4 classes.

L'école de Gentioux scolarisera 28 élèves à la rentrée de la maternelle au CM2 avec 1 enseignant.

L'école de Ajain scolarisera 122 élèves à la rentrée de la maternelle au CM2 avec 5 enseignants.

... et bien d'autres encore !!!

Les élèves particulièrement ceux à besoins éducatifs particuliers continuent, comme sous le quinquennat Sarkozy, à faire les frais de la carte scolaire. Les RASED, avec 4 fermetures de postes paient un lourd tribut... Ainsi, l'Education Nationale continue son désengagement dans la prévention et le traitement de la difficulté scolaire, renvoyant au secteur médico-social cette gestion : le dialogue avec les familles et la prise en charge de cette difficulté n'en seront donc que plus compliqués. De même, la prise en charge des enfants non francophones et du voyage recule encore.

Le remplacement des maîtres ne trouvera pas d'amélioration à la rentrée puisque les créations de postes de remplaçants sont d'ores et déjà hypothéquées par les ouvertures de rentrée qui sont assurément nécessaires.

La ruralité du département n'est pas prise en compte avec la disparition des DAPER, dédiés à l'école rurale, qui signe la fin des ex-EMALA pourtant plébiscités par les parents, les enseignants et les élus.

La FSU a proposé de pré-positionner les 5 postes dont tout le monde parle mais que personne n'a vu afin de ne pas casser les dynamiques d'écoles et les équipes pédagogiques : cette proposition a été refusée par les représentants des élus, des parents et l'UNSA.

C'est ici la marque du renoncement à mettre en œuvre la refondation de l'Ecole dans le département. Se dessinent d'ores et déjà les contours d'une réorganisation mortifère pour bon nombre de communes rurales. La responsabilité des élus sera grande dans la réorganisation du tissu scolaire pour laquelle ils se sont engagés et dont certains semblent avoir anticipé le contenu. Il est aujourd'hui urgent d'engager un rapport de force à la hauteur de notre ambition pour l'Ecole !!!

Guéret, le 23 avril 2015

### Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81 / 06.30.17.47.53

